

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise  
**Band:** 8 (1976)

**Artikel:** La fouille du "Garage Martin, 1973" : précisions sur le site de Clendy à Yverdon (néolithique et âge du bronze)  
**Autor:** Kaenel, Gilbert  
**Kapitel:** III.: La fouille de l'été 1973  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-835606>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### III. La fouille de l'été 1973

#### 1. SONDAGE PRELIMINAIRE

Avertis à la fin du printemps 1973 de la mise à l'enquête<sup>14</sup> par la Commune d'Yverdon du projet d'installation d'une citerne à mazout sur le terrain de M. Michel Martin, propriétaire du garage Bel-Air (Avenue des Sports 13), la section des Monuments Historiques décida d'intervenir préalablement. En effet, l'emplacement prévu pour la citerne était, comme nous venons de le rappeler, situé en pleine zone archéologique (voir note 12).

Il fut donc décidé de procéder à un sondage préliminaire, effectué par *Roland Jeanneret* au cours du mois de *mai* (fig. 2). Il fallait en effet s'assurer formellement de la présence en cet endroit de couches archéologiques que la citerne allait bel et bien défoncer.

Les résultats de ce premier sondage furent positifs, bien que seules les couches superficielles aient pu être atteintes, le niveau de la nappe phréatique empêchant l'exploitation en profondeur du sondage.

Le principe d'une fouille d'urgence fut définitivement adopté par les Monuments Historiques.

#### 2. ORGANISATION DE LA FOUILLE

**Locaux :** Des baraquements, propriété de la maison Paillard, à l'Avenue des Sports no 34, périodiquement mis à disposition des fouilleurs par les Monuments Historiques qui en assuraient la location (1971, sondages N 1-1973, 1975), nous offraient la possibilité de laver, traiter, inventorier les trouvailles et même de reconstituer immédiatement la céramique, en plus d'un logement à proximité du chantier.

**Aménagements du chantier :** Il fallut tout d'abord enlever l'épaisse couche de *remblais* modernes (1,50 à 1,80 m), datant de la construction du garage en 1963, accumulés sous la terrasse couverte sur laquelle sont actuellement entreposées les voitures (fig. 2).

Un *trou*, aux dimensions de 8 x 4m fut alors creusé par une pelle mécanique de l'entreprise *Horace Decoppet SA*, Yverdon.

Les ouvriers *étagèrent* ensuite solidement les parois de cette fosse profonde, ce qui allait nous permettre de commencer notre fouille et de creuser plus bas.

Après l'étagage de la fosse, ils construisirent un *abri* rudimentaire protégeant ainsi des intempéries la partie sud-est de la fouille située en dehors du toit du garage.

Un *carroyage* métrique fut fixé à la base des étais, matérialisé d'une part par une série de fils élastiques, rapidement tendus, et d'autre part au moyen de croix blanches fichées dans le sol à l'intersection des m<sup>2</sup>, déplacés et vérifiés après chaque décapage (fig. 18, 19).

<sup>14</sup>Avis d'enquête no 5271 de la Commune d'Yverdon, en date du 27.4.1973.

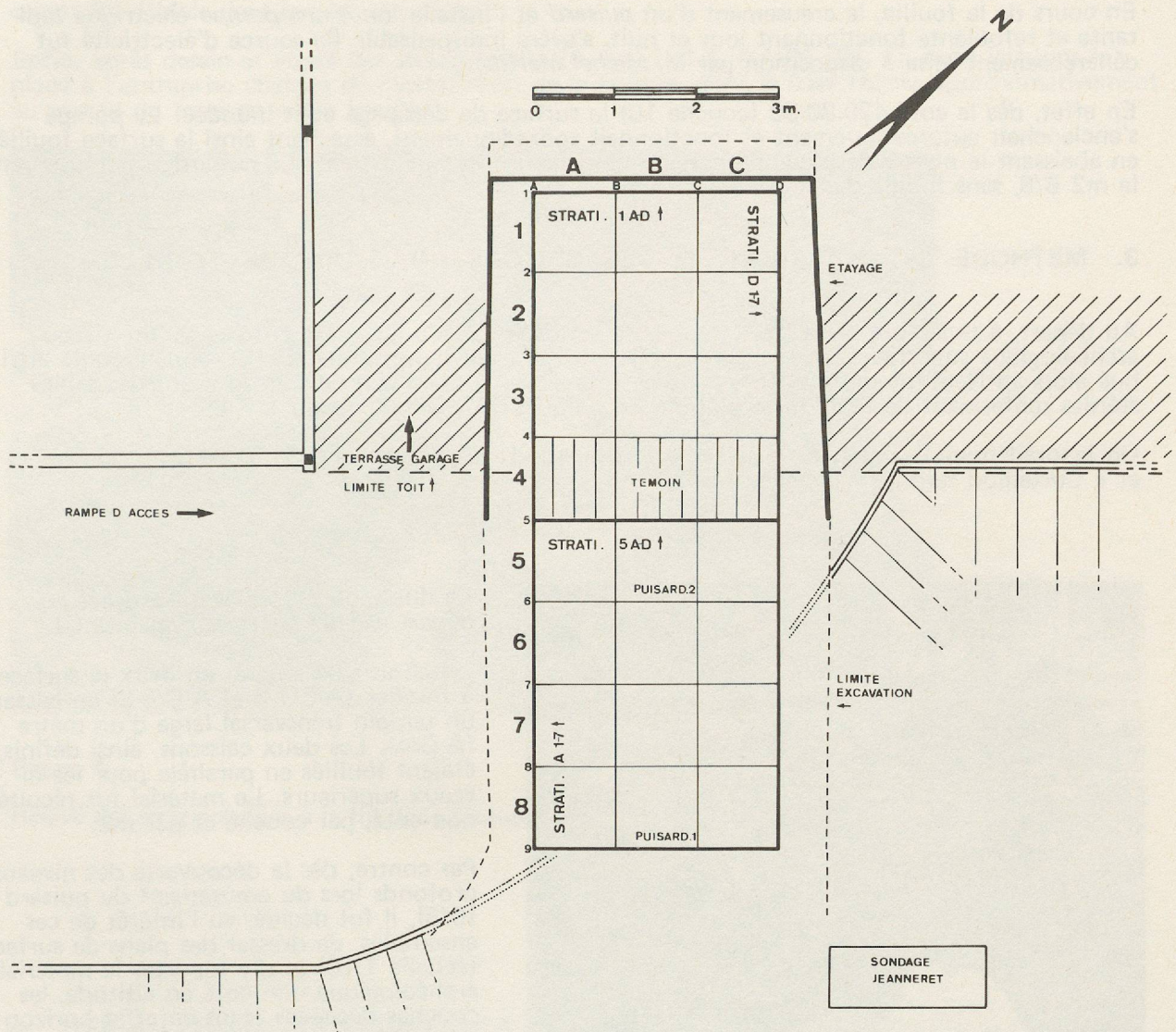


Figure 2

Plan général de la fouille

L'altitude de référence fut prise sur une base située en bordure de la route, étalonnée d'après le point de repère ancré dans le tablier du pont du Buron (432.758 m).

Cette altitude de la base fut fixée à 431,99 m au-dessus de la mer en 1973. Lors de la campagne de fouilles de l'Avenue des Sports en 1975, Christian Strahm fit une vérification des points cotés en altitude et il s'est avéré que notre base du Garage Martin est en réalité à l'altitude de 432,17 m.

Il y a donc une erreur de 18 cm uniformément reportée sur les stratigraphies et les plans présentés ici (sauf fig. 78-79). Il faut remonter de 18 cm toutes les cotes indiquées (429.00 = 429,18, 430.00 = 430,18 m etc.) également pour les articles de Marcel Joos ( p. 131-142 ) et de Helga Liese-Kleiber ( p. 145-158 ).

En cours de la fouille, le creusement d'un *puisard* et l'installation d'une *pompe* électrique aspirante et refoulante fonctionnant jour et nuit, s'avéra indispensable (la source d'électricité fut généreusement mise à disposition par M. *Michel Martin*).

En effet, dès la cote 429.80-90 (couche 10) la surface de décapage était inondée. La pompe s'enclenchait automatiquement et fonctionnait sporadiquement, asséchant ainsi la surface fouillée en abaissant le niveau de la nappe phréatique dans un rayon suffisant. Le puisard fut creusé dans le m2 B/8, sans fouille des niveaux profonds.

### 3. METHODE ET MODIFICATION DES OPTIONS EN COURS DE FOUILLE

Au départ, à la lecture de la stratigraphie du sondage, on n'avait guère entrevu qu'un niveau archéologique superficiel sous la plage de galets, qui avait livré du matériel fortement roulé attribué alors au Néolithique final (présence de céramique cordée). En dessous, gisaient des sables stériles renfermant de fines intercalations organiques déposées par le lac.

On ignorait donc l'existence de niveaux plus profonds respectivement « *Lüscherz* » - couche 11-12 et « *Cortailod tardif* » - couches 14-19.



Figure 3

Relevé de la stratigraphie 5/A-D (voir fig. 8)

La durée de la fouille fut estimée au départ à deux ou trois semaines (!).

On choisit de séparer en deux la surface à fouiller (A-C/1-3 et A-C/5-8) en laissant un témoin transversal large d'un mètre (A-C/4). Les deux caissons, ainsi définis, étaient fouillés en parallèle pour les niveaux supérieurs. Le matériel fut récolté non coté, par couche et par m2.

Par contre, dès la découverte des niveaux profonds lors du creusement du puisard (B/8), il fut décidé, vu l'intérêt de ces ensembles, de dresser des plans de surface (échelle 1:10) et d'y reporter le matériel archéologique non coté en altitude, les couches décapées étant en effet horizontales, de faible épaisseur, permettant ainsi d'extrapoler la localisation de ces couches en altitude d'après les nivellements et relevés des stratigraphies.

Le caisson sud-est (A-C/5-8) fut fouillé en premier jusqu'à une plage correspondant à la cote de fond de la citerne. Le m2 B/8 avait été sacrifié pour l'installation du puisard, le m2 A/8, servant d'accès au chantier, ne fut pas fouillé plus bas que les couches *Lüscherz* (couches 11-12) et le m2 C/8 fouillé en sondage dans les niveaux *Cortailod tardif* (couches 14-19). Ces trois m2 ne sont pas reportés sur les plans.

Après le dessin et l'étude des stratigraphies de ce premier caisson (A/5-8, D/5-8, 5/A-C) (fig. 3), nous entreprîmes le déplacement du puisard en B/5 et la fouille du second caisson, y compris le témoin transversal (A-C/1-4), en amon-

celant les déblais dans le premier caisson.

Enfin, après dessin et étude des stratigraphies (A/1-4, D/1-4, I/A-D) (fig. 4), nous laissons la place à l'entreprise chargée de l'installation de la citerne, dont la base repose approximativement au niveau du fond de notre fouille.

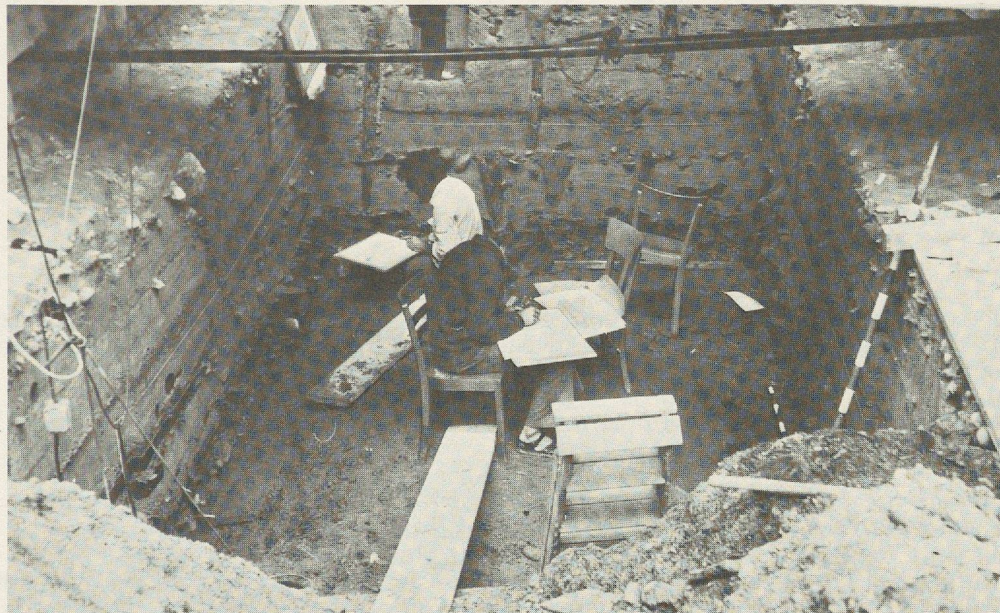


Figure 4

Relevé des stratigraphies à la fin de la fouille

#### 4. DEROULEMENT ET DUREE DES OPERATIONS

L'avis d'enquête parut le 27.4.1973. Les Monuments Historiques furent avertis quelques jours plus tard. Le sondage préliminaire fut effectué durant le mois de mai, l'installation du chantier débuta le 21 juin, la fouille proprement dite le 26 juin et se poursuivit jusqu'au 17 septembre 1973.

Durant toute cette période, il y eut en moyenne quatre fouilleurs sur le terrain et deux à trois personnes s'occupèrent du matériel mis au jour et des prélèvements. Au total, on peut estimer approximativement à *280 journées* (de 10 heures) de fouille et *110 journées* de traitement, au sens large, des trouvailles (plus de 12 000 objets inventoriés). La mise au net et le dessin du matériel, ainsi que la rédaction de ce rapport nécessitèrent respectivement *90* et *120 journées* de travail après la fouille, exécuté au cours de l'année 1975.

Si l'on tente de résumer d'une manière tout à fait utopique et illusoire la durée de ces recherches, on obtient environ 3 années de travail d'une seule personne, sans tenir compte des études spécialisées (sédimentologie, palynologie, bois, dendrochronologie et faune).